



## Conditions générales JeCo Cooking

En concluant un achat chez JeCo cooking, vous acceptez les conditions générales suivantes mise à jour au 1 novembre 2022.

### **Prix :**

La TVA n'est pas comprise dans le prix.

Le prêt de la vaisselle est de 50ct par assiette. La vaisselle doit être retournée lavée. En cas de perte ou de dégâts, la valeur à neuf est facturée.

### **Livraison :**

Les frais de transport sont de 20.- jusqu'à 50kms aller et retour. Dès 50kms, nous facturons 80ct par km.

Lors de livraison et mise en place de buffet apéro un forfait total de 50.- est facturé.

### **Commande :**

Les commandes doivent être passées minimum 10 jours à l'avance. Et les éventuelles modifications doivent être transmises le plus rapidement possible.

Toute annulation à moins de 48 heures de la date prévue, entraîne la facturation totale.

### **Facturation :**

Dès une facture totale de plus de 500.-, un acompte de 30% est demandé. Le reste de la facture doit être réglé dans les 15 jours suivants l'événement. Toute facture non acquittée dans ce délai sera suivi d'un rappel payable à 15 jours puis un second faisant office de sommation et accompagné de frais de rappel de 20.- Si la sommation n'est pas acquittée, la facture sera remise à l'office des poursuites.

### **Personnel :**

Le personnel nécessaire sur place est facturé ainsi :

Cuisinière : 40.-/heure

Cheffe de service : 35.-/heure

Personnel de service : 30.-/heure